

Étude des crédits

2016
2017

**Demande de renseignements particuliers
MÉTROPOLE**

Avril 2016

DEMANDES 1 À 21



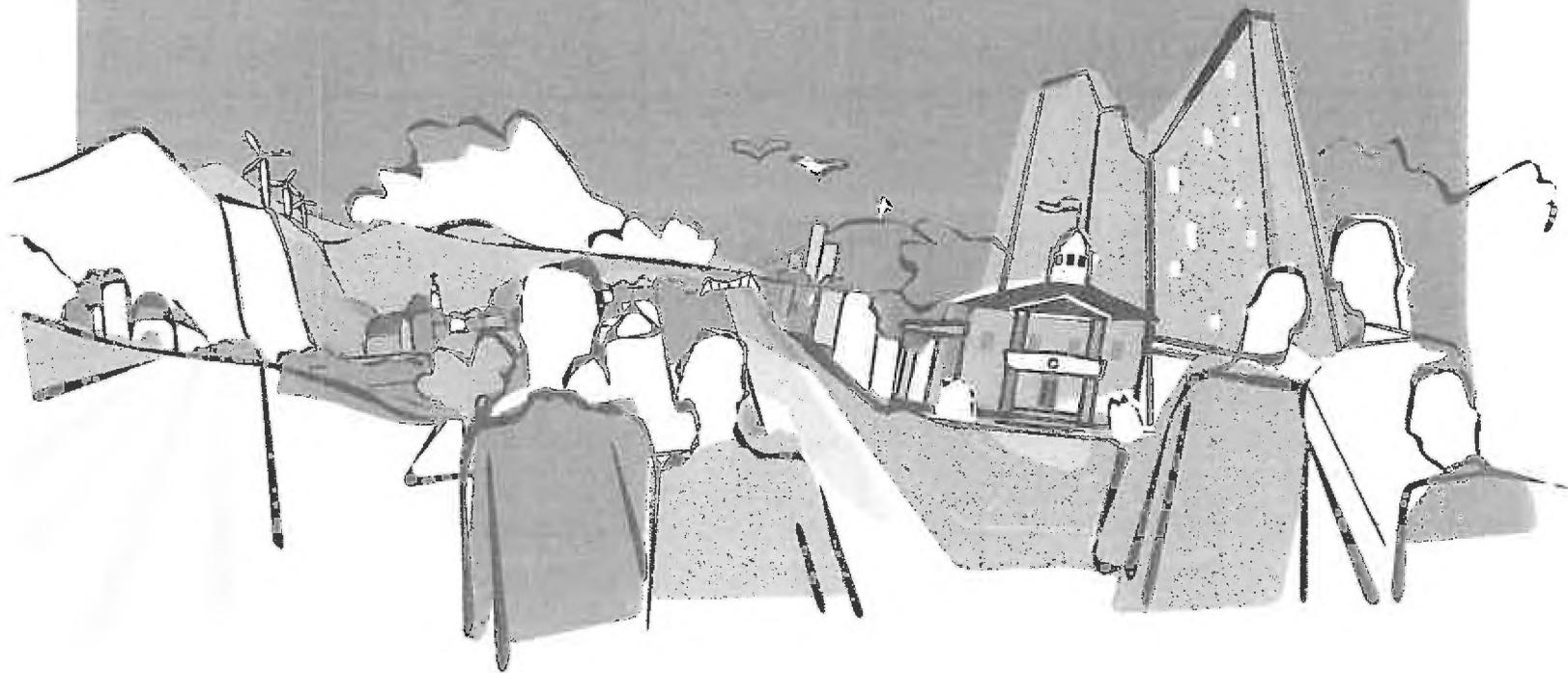
Québec 

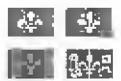
Étude des crédits

2016
2017

Demande de renseignements particuliers
Métropole
TABLE DES MATIÈRES

Avril 2016



Québec 

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers - Métropole
Table des matières

Demande numéro	Libellé de la demande
1	Ventilation des montants accordés à Montréal depuis les cinq dernières années. Ventilation par source de revenus et par programme.
2	Sommes versées à la Ville de Montréal et à l'agglomération de Montréal en vertu du Pacte fiscal 2007-2013, en vertu de l'entente reconduite en 2014, en vertu du pacte fiscal transitoire de 2015, ainsi que les prévisions pour 2016, 2017, 2018 et 2019. Ventiler les sommes par mesure pour chacune des années.
3	Montants versés à la Ville de Montréal, en raison de son statut de métropole ou en vertu de toute entente spécifique avec le gouvernement, pour 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017.
4	Liste des nouvelles mesures instaurées en 2015-2016 et, pour chacune, les mesures abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).
5	Sommes allouées lors des trois dernières années pour le Fonds de développement de la métropole, ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Fournir la liste des projets à l'étude.
6	Pour le programme Promotion et développement de la métropole, détailler, par élément, les crédits prévus pour 2016-2017.
7	Ventilation des crédits accordés pour l'élément « Soutien au développement économique de Montréal » du programme Promotion et développement de la métropole, pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Fournir également la liste des projets soutenus et les détails concernant l'utilisation des sommes.
8	Ventilation des crédits accordés pour l'élément « Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval » du programme Promotion et développement de la métropole, pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.
9	Détails des dépenses assumées par la Société Marie-Victorin en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.
10	Budget et effectif par catégorie d'emploi et par direction du secteur « Métropole » du MCE au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016.
11	État de situation de chaque CLD de l'île de Montréal au 31 mars 2016 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds, intégré à la MRC ou non. Présenter l'évolution du nombre d'emplois depuis trois ans.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers - Métropole
Table des matières

Demande numéro	Libellé de la demande
12	État de situation complet quant au transfert d'actifs entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de la Ville de Montréal, ainsi que les prévisions de coûts (intérêts, gestion, etc.) pour les cinq prochaines années.
13	État de situation de la Conférence régionale des élus de Montréal au 31 mars 2016 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds. Évolution du nombre d'emplois depuis trois ans.
14	Concernant la Conférence régionale des élus de Montréal : a. ventilation budgétaire détaillée pour les trois dernières années; b. fournir la liste des membres de chacun des conseils d'administration (date de nomination, échéance du mandat).
15	Dans le cadre de l'aide financière accordée pour le financement des équipements à caractère métropolitain, indiquer la subvention accordée pour chacune des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Fournir la liste des projets financés, la date de l'aide, le montant et le nombre d'emplois créés.
16	Montants totaux accordés à Montréal International pour ses activités au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Fournir une ventilation par année.
17	Liste des projets soumis et des sommes demandées au cours des trois dernières années dans le cadre du troisième Plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu. Liste et description des projets acceptés et des montants accordés, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.
18	Liste des projets soumis et des sommes demandées et confirmées dans le cadre du Quartier des spectacles pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions pour les trois années à venir.
19	Ventilation complète des montants accordés par le gouvernement du Québec aux grands événements culturels et touristiques tenus à Montréal au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.
20	Copie de toutes les études effectuées et les montants dépensés depuis le 7 avril 2014 pour le nouveau statut de métropole promis à Montréal. Effectuer une ventilation par dépense.
21	Liste des montants accordés par le gouvernement du Québec pour les célébrations du 375 ^e anniversaire de Montréal. Ventilation par date de l'annonce du montant et par projet financé par le montant. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

**Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers**

Demande n° 1
Métropole

Ventilation des montants accordés à Montréal depuis les cinq dernières années. Ventilation par source de revenus et par programme.

PROGRAMMES	Dépenses 2015-2016 au 29 février 2016
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) – Remboursement de service de dette	440 006,00 \$
Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) Volets Collectivités et Grandes villes – Remboursement de service de dette	720 140,59 \$
Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) Volet Grands projets – Remboursement de service de dette	202 122,34 \$
Programme d'infrastructures de loisirs (PIL) – Remboursement de service de dette	36 441,00 \$
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 – Remboursement de service de dette	6 321 564,00 \$
Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000 - Remboursement de service de dette	762 730,00 \$
Programme de renouveau urbain et villageois - Remboursement de service de dette	2 512 346,17 \$
Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ) - Remboursement de service de dette	39 875 948,62 \$
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) - Portion MAMOT- Remboursement de service de dette	2 454 580,42 \$
Programme de compensation tenant lieu de taxes municipales	133 858 325,00 \$
Bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics	23 417 384,00 \$
Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole	310 872,00 \$

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 1
Métropole

Ventilation des montants accordés à Montréal depuis les cinq dernières années. Ventilation par source de revenus et par programme.

PROGRAMMES	Dépenses 2015-2016 au 29 février 2016
Déficit actuariel des régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal	22 423 966,36 \$
Soutien au développement économique de Montréal	24 000 000,00 \$
Soutien à la Ville de Montréal pour son rôle de métropole	25 000 000,00 \$
Soutien aux célébrations du 375 ^e anniversaire de Montréal ¹	15 500 000,00 \$
Fonds de développement des territoires ²	8 550 489,00 \$

¹ Ce montant est accordé à la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal.

² Montant prévu.

Concerne uniquement les programmes financés par le budget de dépenses du Ministère.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 2
Métropole

Sommes versées à la Ville de Montréal et à l'agglomération de Montréal en vertu du Pacte fiscal 2007-2013, en vertu de l'entente reconduite en 2014, en vertu du pacte fiscal transitoire de 2015, ainsi que les prévisions pour 2016, 2017, 2018 et 2019. Ventiler les sommes par mesure pour chacune des années.

Nom du programme	Montant prévu 2015-2016 (en milliers \$)	
	Centrale	Agglo.
Bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics ¹	23 417,4	0
Fonds de développement des territoires	0	8 550,5
TOTAL	23 417,4	8 550,5

¹ Depuis 2009-2010, les dépenses de l'agglomération de Montréal sont financées au moyen d'une quote-part payée par les municipalités liées. Ce sont ces dernières qui reçoivent les montants de cette mesure financière.

Concerne uniquement les programmes financés par le budget de dépenses du Ministère.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 3
Métropole

Montants versés à la Ville de Montréal, en raison de son statut de métropole ou en vertu de toute entente spécifique avec le gouvernement, pour 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

Montants versés à la Ville de Montréal en 2015-2016 :

- **En raison de son statut de métropole**
 - o 25,0 M\$, afin de l'appuyer dans l'exercice de ses responsabilités à titre de métropole.
- **En vertu d'une entente spécifique**
 - o 24,0 M\$ pour soutenir le développement économique de la Ville de Montréal (*Montréal 2025*).
 - o 22,4 M\$ pour compenser le déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal, selon l'échéancier prévu au service de la dette.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 4
Métropole

Liste des nouvelles mesures instaurées en 2015-2016 et, pour chacune, les mesures abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Question n° 5
Métropole

Sommes allouées lors des trois dernières années pour le Fonds de développement de la métropole, ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Fournir la liste des projets à l'étude.

Le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM).

- Sommes versées au 29 février pour 2015-2016 : 11 676 002 \$

Nous prévoyons des dépenses de 17 000 000 \$ en 2015-2016.

Liste des projets à l'étude (annexe 1)

Liste des projets à l'étude

FIRM

PROMOTEUR	PROJET
Alchimie, Créations et Cultures	Orientalys (6e édition) / 11 au 14 août 2016
Art Massif	Festival Chromatic / 19 au 22 mai 2016
Art Mûr	Biennale d'art contemporain autochtone / 1er mai au 18 juin 2016
Association des Designers industriels du Québec	Montréal, Capitale mondiale du Design
Association des restaurateurs de rue du Québec	District Atlantic
Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec	Elektra (EM15) / mai 2016
Bouffons! Mtl	Bouffons! Mtl édition 2016 / 14 au 31 juillet 2016
Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides (BCTL)	Promotion des Laurentides à des fins cinématographiques et télévisuelles
Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ)	Création d'un pôle d'excellence en réalité virtuelle et réalité augmentée
Cité des Arts du cirque TOHU	Complètement cirque / juillet 2016
Collectif vers un FSM au Québec	Forum Social Mondial Montréal 2016
Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean	Défilé de la Saint-Jean / juin 2016
Concours musical international de Montréal	Concours musical international de Montréal/ mai 2016
Conseil des créateurs de mode du Québec	Prédémarrage du projet l'Astelier
Coopérative de solidarité Temps libre	Temps libre Mile End
DestiNATIONS : Carrefour international des arts et cultures des Peuples autochtones	Vers la construction de l'infrastructure de DestiNATIONS
Événements "SHIP IT!"	SHIP IT GAME JAM
Festi Blues	FestiBlues / août 2016
Festival Classica	Festival Classica / mai 2016
Festival de musique de chambre	Festival de musique de chambre / mai 2016
Festival Flamenco	Réaliser l'édition 2016 du Festival Flamenco de Montréal
Festival international de films Fantasia	Festival Fantasia/ juillet-août 2016
Festival international de jazz de Montréal	Renouvellement de produit - Parc musical et technologique pour enfants / 29 juin au 9 juillet 2016
Festival international de Percussions (F.I.P.)	Festival international de Percussions (F.I.P.) / juillet 2016
Festival mode & design Montréal	Festival mode & design Montréal / août 2016
Festival musique et arts Osheaga (Gestion Evenko)	Festival musique et arts Osheaga / juillet-août 2016
Festival TransAmériques	Festival TransAmériques / mai 2016
Festival Zoofest	Festival Zoofest / juillet-août 2016
Fierté Montréal	Célébration de la fierté Montréal / août 2016
Fondation du startup de Montréal	Festival Startup de Montréal / juillet 2016
FrancoFolies de Montréal	FrancoFolies de Montréal - juin 2016
Groupe Piknic Électronik	Piknic Électronik 2016 / 15 mai au 25 septembre 2016
Heavy MTL (Gestion Evenko)	Festival Heavy MTL / août 2016
I.C MTL	Démarrage du programme d'incubation d'entreprises culturelles et créatives
ÎleSoniq (Aréna des Canadiens)	ÎleSoniq 2016 (3e édition) / 4 au 7 août 2016
Invasion cocktail	Invasion cocktail / 10 au 16 mai 2016
La Biennale de Montréal	BNLMTL2016 : Le Grand Balcon
La maison de la Syrie	Festival des cultures syriennes de Montréal / 2 au 8 mai 2016
LA SERRE arts vivants	Phase 1 LA SERRE arts vivants
Le Livrart	Le Livrart
Le MEG : Montréal Électronique Groove	MEG / juillet-août 2016
Les Prix Webfest de Montréal	Webfest Montréal 2016
Les Productions Nuits d'Afrique	Nuits d'Afrique / juillet 2016

Liste des projets à l'étude
FIRM

PROMOTEUR	PROJET
M pour Montréal	HUB Montréal
Médiathèque du Design inc. (La)	MTL-Design Montréal Ville et destination Design / SIDIM / mai 2016
Mondial des Jeux (Le)	ESWC Montréal : Finale mondiale de jeux vidéo / juillet 2016
Montréal 2016 Médecine personnalisée	Premier Congrès international sur les soins de santé personnalisés (CISSP 2016) / 12 au 15 juin 2016
Montréal en histoires	Fonctionnement de l'organisme / projet Montréal en histoires
Mont-Vélo Montérégien	VLS Saint-Bruno
MURAL	Festival international d'art public MURAL
MUTEK	Festival MUTEK (EM15) / 1er au 5 juin 2016
Orchestre de la Francophonie	Résidence de formation
Orchestre symphonique de Montréal	La virée classique / août 2016
Organisation du sommet mondial du design 2017	Activité de démarchage 1er avril 2016 au 31 mars 2017
Pépinière et Collaborateurs	Village au Pied-du-Courant 2016 / Juin 2016
Pépinière et Collaborateurs	Village au Post-Olympique 2016 / Juin 2016
Petites-mains	Femmes et développement régional
Projet ÉCOSPHÈRE	Ville verte et abordable
Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal	Cultiver l'Espoir
Scène ouverte	Démarrage et consolidation du Bureau d'accompagnement artistique
Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière	Renouvellement du spectacle multimédia de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal / 2018
Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise	Conférence Trad Montréal / mai 2016
Terres en vues, Société pour la diffusion autochtone	Festival présence autochtone / juillet-août 2016
Vélo Québec Événements	Go Vélo (Féria du vélo) / juin 2016

En date du 25 février 2016

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 6
Métropole

Pour le programme Promotion et développement de la métropole, détailler, par élément, les crédits prévus pour 2016-2017.

Le programme « Promotion et développement de la région métropolitaine » ne comprend qu'un seul élément, soit le « Secrétariat à la région métropolitaine ».

Programme 5 : Promotion et développement de la région métropolitaine
Élément 1 : Secrétariat à la région métropolitaine

Activités	Crédits 2016-2017 (en milliers de \$)
Fonds d'initiative et de rayonnement de la Métropole	17 000,0
Soutien au développement économique de la Ville de Montréal	24 000,0
Déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	23 163,8
Soutien à la Ville de Montréal pour son rôle de métropole	25 000,0
Mise en œuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal	9 873,2
375 ^e anniversaire de la Ville de Montréal	21 700,0
Rémunération	1 965,8
Fonctionnement	152,6
Total Programme 5	122 855,4

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Question n° 7
Métropole

Ventilation des crédits accordés pour l'élément « Soutien au développement économique de Montréal » du programme Promotion et développement de la métropole, pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Fournir également la liste des projets soutenus et les détails concernant l'utilisation des sommes.

Le programme « Promotion et développement de la région métropolitaine » ne contient qu'un seul élément intitulé « Secrétariat à la région métropolitaine ». Parmi les activités de cet élément se retrouve le « Soutien au développement économique de Montréal » pour laquelle les crédits accordés sont les suivants :

2015-2016 : 24 000 000 \$

Voir en annexe la liste des projets financés par la subvention visant à soutenir le développement économique de Montréal.

Projets financés dans le cadre de la subvention pour soutenir le développement économique de Montréal

Prévisions au 30 septembre 2015

Projets	Prévisions 2013-2017 (000\$)
Ville de savoir	
Faire vivre et animer l'Espace pour la vie	4 356,1
Stratégie de développement économique ¹	20 761,8
Total	25 117,9
Métropole culturelle	
Festivals	19 975,0
Quartier des spectacles	32 500,0
Vitrine culturelle	1 900,0
Ateliers d'artistes	7 024,7
Stratégie de développement économique ⁽¹⁾	1 250,0
Total	62 649,7
Milieu de vie exceptionnel	
PRAM - Commerce	1 867,1
Rénovation urbaine intégrée (RUI)	5 000,0
Jeux du Québec	3 798,1
Maison d'Haïti	2 000,0
Stratégie de développement économique ¹	10 312,4
Namur/Jean-Talon, requalification urbaine	14 174,0
Total	37 151,6
Infrastructures performantes	
Stratégie de développement économique	2 342,7
Havre de Montréal – Autoroute Bonaventure – Phase 1	23 468,1
Total	25 810,8
Rayonnement international	
Événements GPCQM – Grand prix cycliste	6 866,8
Grand Prix – F1	2 000,0
Société célébrations du 375 ^e anniversaire de Montréal	2 000,0
Cité mémoire (Montréal en histoires)	5 000,0
Jeux mondiaux – Policiers et pompiers	5 000,0
Excellence sportive de l'île de Montréal	1 500,0
Total	22 366,8
Total - Prévisions au 30 septembre 2015	173 096,8
Programmation à venir	1 903,2
Total	175 000,0

Source : Ville de Montréal, Service des finances

¹ Le projet de stratégie de développement économique est réparti en fonction de la nature des sous-projets qui le composent.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 8
Métropole

Ventilation des crédits accordés pour l'élément « Activités régionales de l'Île de Montréal et de Laval » du programme Promotion et développement de la métropole, pour les cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

Le programme « Promotion et développement de la région métropolitaine » ne comprend qu'un seul élément, soit le « Secrétariat à la région métropolitaine ».

Programme 5 : Promotion et développement de la région métropolitaine
Élément 1 : Secrétariat à la région métropolitaine

Activités	Crédits 2016-2017 (en milliers de \$)
Fonds d'initiative et de rayonnement de la Métropole	17 000,0
Soutien au développement économique de la Ville de Montréal	24 000,0
Déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	23 163,8
Soutien à la Ville de Montréal pour son rôle de métropole	25 000,0
Mise en œuvre du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal	9 873,2
375 ^e anniversaire de la Ville de Montréal	21 700,0
Rémunération	1 965,8
Fonctionnement	152,6
Total Programme 5	122 855,4

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 9
Métropole

Détails des dépenses assumées par la Société Marie-Victorin en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

Selon le rapport budgétaire du 31 octobre 2015, les dépenses de fonctionnement de la Société Marie-Victorin pour les 10 premiers mois l'année 2015 étaient de 5 988 \$, entièrement financées par la Ville de Montréal.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 10
Métropole

Budget et effectifs par catégorie d'emploi et par direction du secteur « Métropole » du MCE au 31 mars 2015 et au 31 mars 2016.

Budget par supercatégorie	Budget 2015-2016
Rémunération	1 936 700 \$
Fonctionnement	152 600 \$
Transfert	117 441 500 \$
	119 530 800 \$

	Cadres	Professionnels	Fonctionnaires	29 février 2016 *
Secrétariat à la région métropolitaine				
Bureau de la sous-ministre adjointe	3	2	1	6
Direction du développement territorial	0	6	2	8
Direction du développement économique, culturel et social	0	6	2	8
Total	3	14	5	22

* Personnes en poste, réguliers et occasionnels (19 réguliers et 3 occasionnels)

Au 29 février 2016, le SRM dispose de 27 ETC autorisés (postes), dont 8 sont vacants

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 11
Métropole

État de situation de chaque CLD de l'île de Montréal au 31 mars 2016 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds, intégré à la MRC ou non. Présenter l'évolution du nombre d'emplois depuis trois ans

Situation juridique

Depuis avril 2015, la Loi confie aux MRC et aux organismes équivalents les mandats de développement local et régional et retire l'obligation de confier l'exercice de leur compétence de développement économique local à un CLD.

L'agglomération de Montréal était auparavant desservie par 18 CLD. La Loi prévoit désormais le maintien obligatoire de six points de service, répartis en six secteurs : Est, Centre-Est, Centre, Centre-Ouest, Sud-Ouest et Ouest.

La Ville a mis fin aux ententes avec ses CLD le 31 mars 2015. La majorité d'entre eux sont fermés ou en voie de fermeture.

Immobilisations, dette et fonds

Immobilisations corporelles (actifs à long terme) : La Ville finalise actuellement les conventions de partage d'actifs (dont les immobilisations) et de passifs avec ses 18 CLD.

Dette (passif à long terme) : La Ville finalise actuellement les conventions de partage d'actifs et de passifs avec ses 18 CLD.

Fonds : En avril 2015, les fonds locaux d'investissement (FLI) et les fonds locaux de solidarité (FLS) des CLD ont été transférés à la Ville de Montréal en vertu de la Loi.

Nombre d'emplois

Le Ministère ne dispose pas de cette information au 31 mars 2016. Par ailleurs, selon les informations transmises par la Ville de Montréal, la moitié des 120 employés du réseau des CLD conserveront leur emploi au sein des six nouveaux pôles de services destinés aux entreprises et aux entrepreneurs.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 12
Métropole

État de situation complet quant au transfert d'actifs entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de la Ville de Montréal, ainsi que les prévisions de coûts (intérêts, gestion, etc.) pour les cinq prochaines années.

La Ville de Montréal a emprunté en 2004 une somme de 240 000 000 \$ qu'elle a déposée dans une réserve financière créée pour le financement de régimes de retraite de l'ex-ville de Montréal. Le service de dette relié à cet emprunt d'une durée de vingt ans est assumé par le gouvernement du Québec.

Le versement effectué en 2015-2016 est de 22 423 966\$.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 13
Métropole

État de situation de la Conférence régionale des élus de Montréal au 31 mars 2016 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds. Évolution du nombre d'emplois depuis trois ans.

- Situation juridique : Les CRÉ étaient constituées en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (Chapitre M-22.1). L'article 275 de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*, sanctionnée le 21 avril 2015, prévoit que les CRÉ sont dissoutes, sans autres formalités.
- Immobilisations : La CRÉ de Montréal n'était pas propriétaire de l'immeuble qu'elle occupait. Celle-ci n'occupe plus de locaux depuis le 31 août 2015. L'agglomération de Montréal assume le bail depuis le 1^{er} juillet 2015.
- Dette : La CRÉ de Montréal n'a pas de dette à long terme. Tous ses engagements ont été liquidés.
- Fonds : Il n'y a pas de somme résiduelle du Fonds de développement régional à verser à la CRÉ de Montréal (au 31 mars 2016).
- Évolution du nombre d'emplois : En date du 31 août 2015, la CRÉ de Montréal n'avait plus aucun employé. Sur la quarantaine d'employés de la CRÉ, 17 ont été embauchés par Concertation Montréal, OBNL reconnu par l'agglomération de Montréal comme son interlocuteur privilégié en matière de concertation et de développement régional.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 14
Métropole

Concernant la Conférence régionale des élus de Montréal : a) ventilation budgétaire détaillée pour les trois dernières années; b) fournir la liste des membres de chacun des conseils d'administration (date de nomination, échéance du mandat).

MONTRÉAL

A. Ventilation budgétaire détaillée 2015-2016 (selon le plan de fermeture) :

Budget de fonctionnement :	1 972 147 \$
Budget pour les projets et ententes spécifiques :	<u>79 000 \$</u>
Total :	2 051 147 \$

Prévisions budgétaires 2016-2017 :

Aucune prévision, la CRÉ sera entièrement liquidée.

B. Liste des membres du conseil d'administration en 2015-2016 (voir l'annexe 1) :

L'article 276 de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*, prévoit que le mandat des membres du conseil d'administration de toute conférence régionale des élus dissoute prend fin le 21 avril 2015, et l'article 278 institue un comité de transition pour chaque CRÉ dissoute.

Le comité de transition d'une conférence régionale des élus dissoute est composé des membres suivants :

Dans le cas de la conférence régionale des élus de Montréal, le comité de transition se compose de cinq personnes désignées par et parmi les membres du conseil d'agglomération, dont un doit être un membre qui représente une municipalité reconstituée, et d'une personne désignée par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

COMITÉ DE TRANSITION 2015-2016

- M. Pierre Desrochers, président du comité exécutif, *président du comité de transition*;
- M. Denis Coderre, maire de la Ville de Montréal : M. Francisco Miele participe à titre de suppléant désigné par le Maire de Montréal (sans droit de vote).
- Mme Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;
- Mme Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement de LaSalle;
- M. Benny Masella, maire de la ville de Montréal-Ouest;
- Mme Manon Lecours, sous-ministre adjointe à la région métropolitaine, MAMOT.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 15
Métropole

Dans le cadre de l'aide financière accordée pour le financement des équipements à caractère métropolitain, indiquer la subvention accordée pour chacune des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Fournir la liste des projets financés, la date de l'aide, le montant et le nombre d'emplois créés.

La mesure de compensation pour les équipements métropolitains en 2015 a été abolie avec la signature du **Pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale** (annexe).

**PACTE FISCAL TRANSITOIRE CONCERNANT
LES TRANSFERTS FINANCIERS AUX MUNICIPALITÉS
POUR 2015 ET UNE NOUVELLE GOUVERNANCE RÉGIONALE**

Entre

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, représenté par monsieur Philippe Couillard, premier ministre, par monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et par monsieur Carlos Leitão, ministre des Finances;

et

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, représentée par monsieur Richard Lehoux, président;

et

L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, représentée par madame Suzanne Roy, présidente;

et

LA VILLE DE MONTRÉAL, représentée par monsieur Denis Coderre, maire;

et

LA VILLE DE QUÉBEC, représentée par monsieur Régis Labeaume, maire.

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les municipalités sont des partenaires importants du gouvernement dans l'offre de services essentiels au maintien de la qualité de vie des citoyens;

ATTENDU QUE les mesures de l'Entente 2007-2013 sur un partenariat fiscal et financier avec les municipalités représentent une partie de leurs revenus et permettent une prévisibilité de ces derniers;

ATTENDU QUE les mesures de l'Entente 2007-2013 reconduites en 2014 viennent à échéance le 31 décembre 2014;

ATTENDU QUE la révision du cadre législatif municipal amorcée par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire se traduira par une redéfinition de la relation entre le gouvernement et les municipalités, ce qui permettra de conclure un nouveau pacte fiscal pluriannuel;

ATTENDU QU'il y a lieu de déterminer, entre-temps, les transferts financiers aux municipalités qui s'appliqueront en 2015, en prenant en considération la situation budgétaire du gouvernement et le fardeau des contribuables;

ATTENDU QUE le gouvernement a procédé à un examen des transferts financiers aux municipalités pour 2015-2016;

ATTENDU QUE les représentants des municipalités ont accepté de participer à l'effort de redressement des finances publiques amorcé par le gouvernement du Québec.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Transferts financiers aux municipalités en 2015

1.1. Les municipalités acceptent que des réductions de 300 M\$ soient appliquées aux transferts financiers qui leur sont versés en 2015 dans le cadre du rétablissement de l'équilibre budgétaire du gouvernement, selon les mesures décrites dans l'annexe 1.

1.2. Le gouvernement du Québec allouera en 2015 un montant de 598,9 M\$ aux organismes municipaux dans le cadre des mesures de transfert découlant de l'Entente 2007-2013 sur un partenariat fiscal et financier, selon la répartition présentée dans le tableau qui suit :

(En millions de dollars)	2015
Remboursement de la TVQ	396,9 ¹
Bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics	94,0
Compensations tenant lieu de taxes pour les terres publiques	20,8
Subventions tenant lieu d'un accès aux redevances sur les ressources naturelles	10,2
Péréquation	60,0
Aide aux municipalités régionales de comté (MRC)	9,2
Subvention à la capitale nationale	7,8
TOTAL	598,9

1 - Le montant prévu pour 2015 est une estimation. La différence par rapport au montant prévu pour 2014 (481,7 M\$) provient de la modification du pourcentage de compensation (-98,2 M\$) et d'une augmentation des dépenses taxables estimée à 3,5 % (+13,4 M\$).

1.3. Les modalités d'allocation applicables à ces mesures demeureront les mêmes en 2015 qu'en 2014, sous réserve des modifications découlant des réductions décrites dans l'annexe 1.

1.4. Des modifications réglementaires seront prévues pour reconduire en 2015 la mesure de pondération du taux global de taxation servant à calculer les compensations tenant lieu de taxes prévues par l'article 255 de la Loi sur la fiscalité municipale, de manière à éviter la diminution de ces compensations qui survient lorsque la valeur des immeubles parapublics croît moins rapidement que celle des autres immeubles.

1.5. Le gouvernement bonifiera le Programme d'aide à la voirie locale de 50 M\$. La bonification du programme permettra de prioriser le maintien des actifs et de permettre des interventions sur les routes locales. Pour ce faire, des changements seront apportés au Programme d'aide à la voirie locale pour y intégrer un volet consacré aux immobilisations à la suite de la planification des interventions en cours dans les municipalités. Globalement, le total du Programme d'aide à la voirie locale passera de 127 M\$ à 177 M\$, et ce, à partir de 2015-2016. Par ailleurs, aucune réduction des transferts, autre que celle apparaissant à l'annexe 1 de la présente entente, ne sera appliquée en 2015 aux programmes du ministère des Transports destinés aux organismes municipaux.

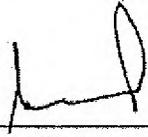
2. Nouvelle gouvernance régionale

- 2.1. Le gouvernement proposera, en concertation avec les représentants des municipalités, une nouvelle gouvernance du développement régional, de manière à alléger les structures et à rapprocher les décisions de la population.
- 2.2. Cette nouvelle gouvernance prévoira l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ) et le transfert de leurs responsabilités aux municipalités régionales de comté (MRC) ou à une communauté métropolitaine, si les MRC concernées en conviennent. Une période de transition sera prévue en 2015 pour liquider les engagements. Toutefois, les budgets consentis au Fonds de développement régional (Fonds géré actuellement par les CRÉ) pour les ententes spécifiques en vigueur seront maintenus en 2015. Par la suite, il appartiendra aux MRC ou à une communauté métropolitaine de faire des choix en fonction de leurs priorités. Le gouvernement consultera les représentants municipaux sur les modalités de cette transition. Un comité formé de préfets et, le cas échéant, du président d'une communauté métropolitaine, assurera la transition liée à l'abolition des CRÉ. Les mécanismes de collaboration et de concertation entre les MRC seront également encouragés.
- 2.3. Cette nouvelle gouvernance prévoira aussi l'exercice par les MRC, des compétences en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat. De plus, les fonds locaux d'investissement (FLI), qui permettent l'octroi d'un soutien financier sous forme de prêt ou de garantie de prêt, seront transférés aux MRC, sans réduction. Des modifications législatives seront présentées pour que les actifs et les passifs liés à la mission des centres locaux de développement (CLD) soient transférés aux MRC selon des modalités qui tiendront compte des particularités. Les directions régionales du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE) ainsi qu'Investissement Québec accompagneront, au besoin, les MRC dans l'exercice de leurs nouvelles responsabilités. La transition associée aux CLD sera assumée par la MRC.
- 2.4. Un nouveau programme de soutien au développement des territoires (PSDT) sera mis en place au cours de l'année 2015 à l'intention des MRC ou d'une communauté métropolitaine, si les MRC concernées en conviennent. Le PSDT sera doté d'une enveloppe budgétaire gouvernementale de 100 M\$, composée du solde du Fonds de développement régional (après liquidation des engagements des CRÉ), du solde de l'aide au développement économique local, de l'enveloppe prévue au programme d'aide aux MRC et de l'enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural actuellement en poste. Les représentants municipaux seront également consultés sur les modalités de gestion du PSDT qui reposeront sur des principes de souplesse et d'imputabilité.
- Afin que les MRC puissent adopter leurs budgets, les sommes provenant du solde de l'aide au développement économique local, de l'enveloppe prévue au programme d'aide aux MRC et de l'enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural actuellement en poste seront réparties et transférées aux territoires désignés en fonction des mêmes paramètres qu'en 2014.
- 2.5. Les sommes du PSDT constitueront des transferts inconditionnels et pourront également être utilisées par la MRC ou la communauté métropolitaine à des fins de concertation régionale.

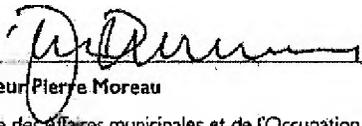
3. Autres dispositions

- 3.1. Le gouvernement souhaite redéfinir, sur de nouvelles bases, sa relation avec les municipalités et poursuivra donc les travaux de révision du cadre législatif municipal en s'inspirant du Livre blanc de l'UMQ et de la proposition de la FQM sur la Gouvernance de proximité. Cette démarche s'effectuera dans une perspective d'accroissement de l'autonomie municipale et d'élargissement de certaines compétences. Elle s'appuiera sur des principes de bonne gouvernance tels que la subsidiarité, l'imputabilité, la simplification, l'efficacité et la transparence et portera principalement sur les éléments suivants :
- élaborer un Code des municipalités qui aura pour objectif de doter les municipalités d'un cadre législatif nouveau axé sur la gouvernance de proximité et l'imputabilité des élus municipaux;
 - réviser et simplifier les lois municipales et leur application, principalement la Loi sur les cités et villes et le Code municipal;
 - dans le même esprit, ajuster la Loi sur les compétences municipales et d'autres lois, comme la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la fiscalité municipale;
 - reconnaître un statut particulier aux villes de Québec et de Montréal.
- 3.2. Le gouvernement amorcera le travail en vue de simplifier les procédures de reddition de comptes des organismes municipaux au gouvernement. À cette fin, un groupe de travail présidé par un intervenant externe sera constitué d'ici le 31 janvier 2015. Son mandat, établi en consultation avec les représentants municipaux, consistera à faire l'inventaire des redditions de comptes des municipalités locales et des MRC au gouvernement et de proposer des moyens de les alléger et de les regrouper. Il devra faire rapport au plus tard le 15 juin 2015.
- 3.3. Le gouvernement entreprendra des discussions avec les partenaires municipaux afin de conclure, au cours de l'année 2015, un nouveau pacte fiscal devant s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2016, pour une durée à convenir entre les parties.
- Les discussions aborderont les ajustements à apporter aux programmes de transfert aux municipalités et aux outils fiscaux dont celles-ci disposent.
- 3.4. Le gouvernement entreprendra des discussions avec les partenaires municipaux en vue d'inclure dans un nouveau pacte fiscal pluriannuel les modalités d'un partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles applicables à compter de 2016.
- 3.5. Le présent pacte fiscal transitoire s'appliquera du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

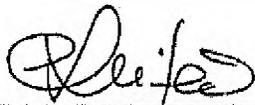
LES PARTIES ONT ACCEPTÉ LES TERMES ET SIGNÉ LA PRÉSENTE ENTENTE À QUÉBEC,
ce 5 novembre 2014.



Monsieur Philippe Couillard
Premier ministre du Québec



Monsieur Pierre Moreau
Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire



Monsieur Carlos Leitão
Ministre des Finances



Monsieur Richard Lehoux
Président de la Fédération québécoise des municipalités



Madame Suzanne Roy
Présidente de l'Union des municipalités du Québec



Monsieur Denis Coderre
Maire de la Ville de Montréal



Monsieur Régis Labeaume
Maire de la Ville de Québec

ANNEXE 1

**RÉDUCTION DES TRANSFERTS FINANCIERS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX EN
2015 DANS LE CADRE DU REDRESSEMENT DES FINANCES DE L'ÉTAT**

	(M\$)
Remboursement de la TVQ	
Remboursement de la TVQ porté de 62,8 % à 50 %.	98,2
Compensation pour la perte des droits sur les divertissements	
Montant de la compensation établi à 50 % du montant versé en 2014.	32,0
Bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics	
Réduction du pourcentage cumulatif de compensation à 80 % pour les immeubles de la santé et de l'enseignement supérieur et à 65 %, environ, pour les immeubles scolaires.	72,4
Compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles des gouvernements étrangers	
Modification des modalités de compensation pour les immeubles des gouvernements étrangers et des organismes gouvernementaux internationaux.	1,6
Compensation pour les équipements antipollution	
Abolition de la mesure de compensation et mise en place d'une mesure transitoire de trois ans. La réduction de la compensation n'excédera pas, en 2015, 2,25 % des revenus totaux apparaissant au rapport financier 2013 de la municipalité. Ce plafond passera à 4,5 % en 2016, puis à 6,75 % en 2017.	3,8
Transfert pour les équipements métropolitains de la CMM	
Abolition de la subvention.	13,3
Transferts pour le développement régional	
- Réduction des transferts versés par le MAMOT.	27,0
- Réduction des transferts versés aux CLD.	40,0
Culture et Communications	
Réduction du programme Ententes villes et villages d'art et de patrimoine.	0,3
Famille	
Réduction du soutien aux politiques familiales municipales et du programme Municipalité amie des aînés.	0,3
Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	
Modifications des règles de distribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.	1,0
Forêts, Faune et Parcs	
Réduction du Programme de développement régional et forestier.	6,0
Immigration, Diversité et Inclusion	
Réduction du programme Mobilisation-Diversité	0,6
Sécurité publique	
Révision des normes du programme d'aide aux municipalités sinistrées.	0,7
Transports	
Abolition du volet 4 du Programme intégré d'infrastructures cyclables et piétonnes (entretien de la Route verte).	2,8
TOTAL	300,0

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Question n° 16
Métropole

Montants totaux accordés à Montréal International pour ses activités au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017. Fournir une ventilation par année.

Montant accordé en 2015-2016 : 1 228 000 \$

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 17
Métropole

Liste des projets soumis et des sommes demandées au cours des trois dernières années dans le cadre du troisième Plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu. Liste et description des projets acceptés et des montants accordés, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

Les 16 projets ci-dessous ont été approuvés par le comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en mai 2008. Aucune somme n'a été déboursée en 2015-2016. Les montants pourront varier au terme des démarches administratives de la CMM pour clore ce plan d'action.

Fonds Bleu – Troisième Plan d'action

Couronne Nord

Municipalité	Projet	Coût total	CMM	SRM
Saint-Eustache	Aménagement d'une partie du parc linéaire des rivières des Mille-Îles et du Chêne	543 313 \$	80 866 \$	80 866 \$
Repentigny	Halte cyclable	235 593 \$	75 948 \$	75 948 \$
L'Assomption	Aménagement d'un sentier écologique	337 543 \$	93 186 \$	93 186 \$
Sous-total		1 116 449 \$	250 000 \$	250 000 \$

Couronne Sud

Municipalité	Projet	Coût total	CMM	SRM
Otterburn Park	Réhabilitation du parc de la Pointe-Valaine	314 257 \$	100 000 \$	100 000 \$
Pincourt	Réaménagement du parc Bellevue et de la Baie Daoust	673 552 \$	100 000 \$	100 000 \$
La Prairie	Mise en valeur de la rivière Saint-Jacques	263 094 \$	50 000 \$	50 000 \$
Sous-total		1 250 903 \$	250 000 \$	250 000 \$

Ville de Laval

Projet	Coût total	CMM	SRM
Aménagement de la berge du Père-Dalmas	286 303 \$	88 619 \$	88 619 \$
Restauration et aménagement de la plage des Îles	36 533 \$	11 301 \$	11 301 \$
Archipel du Mitan	Projet annulé		
Aménagement de la plage Barbe	314 192 \$	95 808 \$	95 808 \$
Sous-total	637 028 \$	195 728 \$	195 728 \$

Agglomération de Longueuil

Municipalité	Projet	Coût total	CMM	SRM
Boucherville	Mise en valeur du parc de la frayère de la rivière aux Pins	237 092 \$	50 000 \$	50 000 \$
Brossard	Mise en valeur de la rivière Saint-Jacques (secteur Brossard)	315 036 \$	98 901 \$	98 901 \$
Longueuil	Mise en valeur du parc municipal de l'Île Charron	390 714 \$	100 000 \$	100 000 \$
Sous-total		942 842 \$	248 901 \$	248 901 \$

**Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers**

Demande n° 17
Métropole

Liste des projets soumis et des sommes demandées au cours des trois dernières années dans le cadre du troisième Plan d'action pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal Bleu. Liste et description des projets acceptés et des montants accordés, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

Les 16 projets ci-dessous ont été approuvés par le comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en mai 2008. Aucune somme n'a été déboursée en 2015-2016. Les montants pourront varier au terme des démarches administratives de la CMM pour clore ce plan d'action.

Fonds Bleu – Troisième Plan d'action

Ville de Montréal

Arrondissement Projet	Coût total	CMM	SRM
Arrondissement du Sud-Ouest Aménagement du parc de la Pointe-des-Seigneurs	559 644 \$	160 366 \$	160 366 \$
Montréal (ville centre) Contrôle d'érosion des berges au parc de la promenade Bellerive	438 639 \$	136 606 \$	136 606 \$
Arrondissement Ahuntsic-Cartierville Halte cycliste et consolidation d'espaces verts	85 248 \$	23 874 \$	23 874 \$
Arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles Aménagement du parc Gouin	337 475 \$	111 913 \$	111 913 \$
Sous-total	1 421 006 \$	432 759 \$	432 759 \$
Grand total	5 368 228 \$	1 377 388 \$	1 377 388 \$

Les projets ont tous été réalisés. Il reste une somme de 100 000 \$ à verser à la CMM sur présentation du rapport final.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 18
Métropole

Liste des projets soumis et de sommes demandées et confirmées dans le cadre du Quartier des spectacles pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions pour les trois années à venir.

Liste des projets dans le Quartier des spectacles et sommes confirmées dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole pour 2015-2016 :

Événements tenus entièrement ou en partie dans le Quartier des spectacles

Festival Art Souterrain	25 000 \$		
Festival Coup de cœur francophone	35 000 \$		
Festival du monde arabe de Montréal	90 000 \$		
Festival du Nouveau cinéma de Montréal	90 000 \$		
Festival Elektra	35 000 \$		
Complètement Cirque	500 000 \$		
Festival Fantasia	75 000 \$		
Festival international de Jazz de Montréal	400 000 \$		
Festival international de la littérature	20 000 \$		
Festival international de musique POP	36 000 \$		
Festival international du film sur l'art	65 000 \$		
Festival international Vues d'Afrique	40 000 \$		
Festival Juste pour Rire	500 000 \$		
Festival MEG Montréal	45 000 \$		
Mois de la photo à Montréal	60 000 \$		
		Festival Montréal en lumière	500 000 \$
		Coupe du monde des jeux vidéo à Montréal	50 000 \$
		Festival Mode et Design de Montréal	350 000 \$
		Festival MUTEK	80 000 \$
		Festival Nuits d'Afrique	60 000 \$
		Festival Présence autochtone	45 000 \$
		Festival TransAmérique	120 000 \$
		Festival Zoofest	150 000 \$
		La Virée classique de l'OSM	175 000 \$
		Les FrancoFolies de Montréal	435 000 \$
		Mundial Montréal	20 000 \$
		M pour Montréal	27 000 \$
		Rencontre internationale du documentaire	40 000 \$
		Rendez-vous du cinéma québécois	25 000 \$

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 19
Métropole

Ventilation complète des montants accordés par le gouvernement du Québec aux grands événements culturels et touristiques tenus à Montréal au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2016-2017.

En 2015-2016, le Secrétariat à la région métropolitaine a accordé la somme de 6 241 500 \$ à 48 événements culturels et touristiques qui se sont tenus dans la grande région de Montréal du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) (annexe 1).

**Montants accordés aux grands événements culturels
et touristiques tenus à Montréal en 2015-2016**
FIRM

PROMOTEUR	ÉVÉNEMENT	MONTANT ACCORDÉ
Alchimies, Créations et Cultures	Festival du monde arabe à Montréal	90 000 \$
Art Souterrain	Festival Art Souterrain	25 000 \$
Association pour la création et la recherche électroacoustique du Québec	Festival Elektra	35 000 \$
Cité des arts du cirque - TOHU	Montréal Complètement cirque	500 000 \$
Comité de la fête nationale de la St-Jean inc.	Défilé de la Fête nationale du Québec à Montréal	100 000 \$
Concours musical international de Montréal	Concours musical international de Montréal	125 000 \$
Congrès national des Italo-canadiens, Région Québec	Semaine italienne de Montréal	50 000 \$
Corporation événements d'hiver de Québec	Ski Tour Canada 2016	100 000 \$
Coup de cœur francophone	Coup de cœur francophone	35 000 \$
F.I.P. Festival international de percussions	Festival international de percussions	27 000 \$
Fédération de soccer du Québec	Coupe du monde de la FIFA féminine	500 000 \$
Festi Blues	FestiBlues international de Montréal	50 000 \$
Festival Classica	Festival Classica	75 000 \$
Festival de la santé (Le)	Marathon Oasis de Montréal	81 000 \$
Festival de musique de chambre de Montréal	Festival de musique de chambre	67 500 \$
Festival du nouveau cinéma de Montréal	Festival du nouveau cinéma de Montréal	90 000 \$
Festival Heavy Montréal	Festival Heavy Montréal	105 000 \$
Festival international de films Fantasia	Festival Fantasia	75 000 \$
Festival international de jazz de Montréal	Festival international de jazz de Montréal	400 000 \$
Festival international de la littérature (FIL)	Festival international de la littérature (FIL)	20 000 \$
Festival international de musique POP Montréal	Festival international de musique POP Montréal	36 000 \$
Festival international du Film sur l'Art	Festival international du Film sur l'Art	65 000 \$
Festival Juste pour rire	Festival Juste pour rire	500 000 \$
Festival Mode & Design	Festival Mode & Design Montréal	350 000 \$
Festival Montréal en lumière	Festival Montréal en lumière	500 000 \$
Festival Musique et Arts Osheaga	Festival Musique et Arts OSHEAGA	105 000 \$
Festival TransAmériques	Festival TransAmériques	120 000 \$
Festival Zoofest	Festival Zoofest	150 000 \$
Fierté Montréal	Semaine de la Fierté Montréal	200 000 \$
Fondation BBCM	Festival Black & Blue de Montréal	50 000 \$
Fondation métropolis bleu	Festival Métropolis bleu	25 000 \$
Fondation Québec cinéma	Rendez-vous Pro	25 000 \$
FrancoFolies de Montréal	FrancoFolies de Montréal	435 000 \$
Grand Prix Cycliste Pro-Tour	Grands Prix Cycliste de Montréal	200 000 \$
Le MEG : Montréal Électronique Groove	Festival MEG Montréal	45 000 \$

**Montants accordés aux grands événements culturels
et touristiques tenus à Montréal en 2015-2016**

FIRM

PROMOTEUR	ÉVÉNEMENT	MONTANT ACCORDÉ
Le Mois de la photo	Mois de la photo à Montréal	60 000 \$
Le Mondial des Jeux	Coupe du monde des jeux vidéo à Montréal	50 000 \$
L'Île du savoir	Festival Eurêka!	35 000 \$
MUTEK	Festival MUTEK	80 000 \$
Orchestre symphonique de Montréal	Virée classique	175 000 \$
Pépinière et collaborateurs	Village au Pied-du-Courant	25 000 \$
Piknic Électronik	Festival Igloofest	50 000 \$
Productions Nuits d'Afrique	Festival international Nuits d'Afrique	60 000 \$
Rencontres internationales du documentaire de Montréal	Rencontres internationales du documentaire de Montréal	40 000 \$
Sociétés irlandaises unies de Montréal	Défilé de la Saint-Patrick à Montréal	25 000 \$
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone	Festival Présence autochtone	45 000 \$
Vélo Québec Événements	Festival Go vélo	200 000 \$
Vues d'Afrique	Festival international de cinéma Vues d'Afrique	40 000 \$
TOTAL		6 241 500 \$

En date du 25 février 2016

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 20
Métropole

Copie de toutes les études effectuées et les montants dépensés depuis le 7 avril 2014 pour le nouveau statut de métropole promis à Montréal. Effectuer une ventilation par dépense.

Aucun montant n'a été dépensé pour des études depuis le 1^{er} avril 2015.

Étude des crédits 2016-2017
Demande de renseignements particuliers

Demande n° 21
Métropole

Liste des montants accordés par le gouvernement du Québec pour les célébrations du 375^e anniversaire de Montréal. Ventilation par date de l'annonce du montant et par projet financé par le montant. Fournir les prévisions pour 2016-2017.

Dans le cadre du Budget 2014-2015, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de contribuer aux célébrations du 375^e anniversaire de Montréal jusqu'à concurrence de 60 M\$ d'ici 2017-2018.

À ce jour, le gouvernement a versé une somme de 2,4 M\$ au cours de l'exercice 2014-2015 et de 15,5 M\$ au cours de l'exercice 2015-2016 à la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal, organisme chargé par la Ville de Montréal de la promotion et de l'administration des festivités.

Une somme de 21,7 M\$ est prévue au Budget 2016-2017.

